Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf des Yvelines
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Accolades GIRAUD Christine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action Déploiement de la CTG - J5-CAF 78

MAJ : Vendredi 20 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION n°4/19 - EGOC / CAF des Yvelines

Programme

« Formation / action déploiement de la CTG »

Intervenant : Christine GIRAUD / Accolades

Durée – Dates – Thèmes d'intervention : 8 jours répartis sur plusieurs modules

- **JOUR 1 – le 28 janvier 2019** : Construire une vision partagée du déploiement de la CTG
- **JOUR 2 :** Février, date à programmer : Préparation de la rencontre des territoires avec les territoires
- **JOUR 3 :** Mars, date à programmer : Journée d'acculturation et de coopération avec les territoires
- **JOUR 4 :** Avril, dte à programmer: Construire une démarche CTG innovante et réaliste en « équipe projet
- **JOUR 5 :** Mai, date à programmer : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe
- **JOUR 6 :** Juin, date à programmer : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe
- **JOUR 7** : Septembre, date à programmer : Savoir accompagner le passage d'un diagnostic à un projet de territoire
- **JOUR 8** : Novembre, date à programmer : Suivre et continuer le déploiement des CTG
- **Banque d'heures / accompagnement à distance** – 35 heures à disposition

Horaires : **9h à 17h**, *soit 7 heures de formation / jour*

Lieu : **VERSAILLES,** Locaux de la Caf des Yvelines, 7 rue des Etangs Gobert – 78 000 Versailles

Contexte

Les CTG s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle C.O.G 2018 - 2023. Balisées par des critères de mise en œuvre par la CNAF, les CTG devront se déployer sur l'ensemble du territoire avec un taux de couverture à atteindre pour chaque CAF.

Afin d'éviter que la CTG ne soit une « coquille vide » soumise à la pression de la COG ou un nouveau dispositif parmi les autres, il semble fondamental d'accompagner les CAF demandeuses à travers un parcours dédié.

La CAF des Yvelines est confrontée aux redécoupages des territoires imposés par la Loi NOTRe, notamment avec la création de nouvelles communes. Ces redécoupages constituent une opportunité quant à la co-construction avec les partenaires territoriaux de projets sociaux pour ces nouveaux territoires et par-là même de Conventions Territoriales Globales.

La proposition ci-dessous s'inscrit dans ce contexte, nous proposons une formation/ action qui s'organise en même temps que l'expérimentation sur les territoires. Cela contribue à renforcer la dynamique collective, la dimension « équipe projet » et l'efficacité des expérimentations avec les territoires.

Contenu

JOUR 1 – le 28 janvier 2019 : Construire une vision partagée du déploiement de la CTG

Objectifs: Construire une vision partagée de la démarche CTG

- Connaître et échanger sur les fondamentaux de la CTG : Quels enjeux pour la CAF 78 ? Quelle innovation ? Quelles représentations en avons-nous ?
- Partager les effets recherchés de la démarche auprès des différents territoires
- Identifier les critères socles du déploiement de la CTG pour la CAF des Yvelines
- Quelle organisation interne innovante est possible ? Identifier les indicateurs d'impact sur l'organisation interne.

JOUR 2 : Février, date à programmer : Préparation de la rencontre des territoires avec les territoires

Objectifs :

- Construire les grandes étapes nécessaires au déploiement de la CTG sur les territoires
- Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial, identifier les EPCI (Président/DGS) à inviter
- Construire les équipes projets par territoire, identifier les éléments de diagnostic nécessaires et projeter l'expérimentation
- Préparer les modalités de travail de la journée 3 avec les EPCI choisis.

JOUR 3 : Mars, date à programmer : Journée d'acculturation et de coopération avec les territoires

Objectifs :

- Vivre une journée d'acculturation et de coopération avec les équipe projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales)
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable

JOUR 4 : Avril, date à programmer : Construire une démarche CTG innovante et réaliste en « équipe projet

Objectifs :

- Savoir consolider un portrait interne CAF à partir des ressources internes CAF par territoire
- Articuler offre globale de service, schémas départementaux et les dispositifs existants pour une offre territorialisée CTG
- Projeter l'organisation interne en « équipe projet », travailler sur les étapes internes et externes
- Ajuster les étapes et les feuilles de route pour chaque territoire retenu

JOUR 5 : Mai, date à programmer : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe

Objectifs :

- Réaliser l'état des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF
- Savoir ajuster le déploiement d'une ingénierie sociale adaptée aux besoins et aux enjeux de chaque territoire CTG
- Assurer le suivi des équipes projets (régulation, engagement) sur les territoires expérimentaux retenus

JOUR 6 : Juin, date à programmer : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe

Objectifs :

- Croiser les enjeux de chaque partenariat avec les EPCI : Négociation, vision, optimisation
- Croiser les différentes avancées entre les équipes projets : diagnostic, mobilisation des acteurs, de la société civile, quelles orientations…
- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires

JOUR 7 : Septembre, date à programmer : Savoir accompagner le passage d'un diagnostic à un projet de territoire

Objectifs :

- Passer d'un diagnostic à un projet de développement territorial partagé et participatif à 5 ans
- Savoir construire une restitution mobilisant l'ensemble des parties prenantes par territoire
- Définir les grands axes stratégiques sur la double base du projet de Caisse et du projet de territoire
- Décliner ces grands axes en différents niveaux d'objectifs
- Construire un processus d'évaluation intégrant une réelle mesure d'impact social quant aux résultats escomptés.

JOUR 8 : Novembre, date à programmer : Suivre et continuer le déploiement des CTG

Objectifs :

- Structurer le déploiement de la CTG, de la gouvernance au pilotage et à l'évaluation des projets de territoire
- Poser les modalités d'évaluation de la coopération entre l'EPCI et les équipes projets
- Identifier les impacts positifs de la démarche sur l'organisation du travail interne et sur les partenariats
- Dégager les perspectives de déploiement pour 2020
- Faire le bilan de l'accompagnement

Banque d'heures

Afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement à distance, une banque de 35 heures est proposée au démarrage. Elle a vocation à prévoir le cas échéant un accompagnement à distance pour permettre de répondre aux questions d'un territoire, d'un agent entre les sessions de regroupement.

Intervenant

Christine GIRAUD de la SCOP Accolades, spécialisée dans l'accompagnement dynamique visant à optimiser les interventions territoriales

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de

marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
